

Amours Royales à Mantes

Henri IV et Gabrielle d'Estrées

Par Rodolphe WALTER (professeur au collège)

Lorsque Henri III, le 1^{er} août 1589, eut succombé sous le couteau du moine Jacques Clément, la confusion fut extrême au camp de Saint-Cloud où se trouvait alors la Cour du Roi de France; Paris était aux mains de la confédération factieuse, politique et militaire du parti catholique, autrement dit « la Ligue », et le nouveau roi, « Henri IV, comme l'écrit le poète et mémorialiste protestant A. d'Aubigné, se trouvait roi plus tôt qu'il n'eût pensé et désiré ...Au lieu des acclamations et du « Vive le Roi ! » accoutumé en tels accidents, il vit en même chambre le corps mort de son prédécesseur, deux minimes aux pieds, avec des cierges, faisant leurs liturgies; ...mais tout le reste parmi les hurlements, enfonçant leurs chapeaux ou les jetant à terre, fermant le poing, complotant.»

Pourquoi tant d'émotion dans l'entourage du nouveau monarque? C'est que dans la France catholique venait d'accéder au pouvoir un roi protestant. Henri IV eut beau faire. En vain par une publication solennelle annonça-t-il son intention de maintenir la religion catholique et de se faire instruire par « un bon et légitime concile ». Il fut abandonné par beaucoup de seigneurs catholiques jusque là fidèles à Henri III, et, en raison de sa déclaration même, par une partie des calvinistes. Son armée réduite de moitié, il lui fallut lever le siège de Paris, où la Ligue, soutenue par le roi d'Espagne, Philippe II, paraissait plus puissante que jamais et avait pour elle toutes les grandes villes du royaume, ainsi que les Parlements.

Roi sans capitale, général sans argent, Henri IV n'était pas homme à désespérer pour si peu. Ce Gascon est fin diplomate autant que vaillant capitaine; il saura triompher des pires difficultés à force d'énergie, de patience, de modération et de souplesse.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 09/02/1954, puis publiée sous cette référence:

WALTER (Rodolphe), *Amours Royales à Mantes: Henri IV et Gabrielle d'Estrées*. Le Mantois 5 — 1954 (nouvelle série) : Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois ». Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, p. 3-11.

Mantes a l'honneur insigne d'être la cité qui l'abrita, plus que toute autre, pendant la période décisive de sa vie qui le conduira de l'infortune à la victoire et de l'isolement presque total à la puissance et à la gloire.

Il avait d'abord songé à se retirer vers le Sud de la France, car il n'oubliait pas qu'il était aussi roi de Navarre et que ses amis protestants restaient surtout puissants dans le Midi. Mais « qui vous croira roi de France, quand on verra vos ordonnances datées de Limoges? », lui dit un de ses officiers. Il fit donc retraite vers la Normandie, ce qui le mettait en même temps à portée de Paris et des secours d'Angleterre. Poursuivi par Mayenne que les Ligueurs avaient fait lieutenant général du royaume, il le battit à Arques, près de Dieppe, en septembre 1589; l'année suivante, le 14 mars, il remporta à Ivry, près d'Évreux, une nouvelle victoire plus éclatante encore. Nul n'ignore que c'est à Ivry qu'il aurait lancé le fameux « Ralliez-vous à mon panache blanc... »; aussi n'insisterons-nous pas davantage.

Abandonnant à son vainqueur une partie de ses étendards et toute son artillerie, l'excellent Mayenne se replie à bride abattue en direction de Pontoise et de Paris, ayant à ses trousses Henri IV qui le suit au moins jusqu'à Rosny. Il semble que les habitants de Mantas aient fait quelque difficulté avant de se décider à livrer passage à ce qui restait de l'armée des Ligueurs en déroute, mais, la nuit venue, soit qu'elles eussent trouvé des complicités dans la ville, soit que la vigilance des Mantais se fût relâchée, les troupes de Mayenne purent entrer dans la cité. Le lieutenant général se serait écrié, selon les uns: « Messieurs de Mantas, nous avons eu bien de la perte! » selon d'autres: « Mes amis, sauvez-moi, et mes gens, tout est perdu! ». En revanche tous les historiens sont d'accord pour indiquer qu'il aurait ajouté: « Mais le Béarnais est mort! ». En quoi Mayenne sacrifiait à une tradition vieille comme le monde, qui veut que les vaincus se consolent de leur défaite en dénombant et en multipliant dans leurs communiqués les pertes imaginaires par eux infligées à leurs malheureux adversaires.

Fort heureusement, Henri IV n'était pas mort du tout; il passa une bonne nuit, probablement au château de Beuron, propriété de la famille de Rosny, moins vraisemblablement à La Roche-Guyon.

Quant aux Mantais, ils étaient bien embarrassés. Devaient-ils livrer la ville au roi Henri qui leur avait envoyé le Maréchal d'Aumont pour leur demander de lui ouvrir leurs portes? Devaient-ils prendre parti pour la Ligue, comme la présence de Mayenne et les sollicitations plus que pres-

santes de ses partisans les y invitaient? Fort à propos, Mayenne eut le bon goût de prendre le large; « ayant avec lui beaucoup de gens de guerre, il se retira par la porte du pont, à la sourdine », note la *Chronique de Mantes*. Et Mantais de se réunir « en la grande église pour délibérer de rendre la ville au roi ». Les partisans de la Ligue y étaient violemment hostiles, comme bien on pense, et menaient grand bruit, à la fois dans les rues où il y eut de véritables émeutes, et à l'intérieur de l'église. Les royalistes, de leur côté, ne voulurent pas que l'on tergiversât davantage et réussirent à faire prévaloir leur point de vue, grâce à l'appui que leur apporta le curé de Sainte-Croix, Jean Deschamps, partisan convaincu du roi Henri. Comme l'épuration risquait d'être rondement menée, il ne resta plus aux Ligueurs mantais les plus compromis, et à leurs familles, qu'à se retirer « en la ville de Pontoise qui tenait pour la Ligue ».

Il y avait alors à Mantes un homme riche et influent, Le Pelletier, financier, seigneur de Château-Poissy, près Soindres. L'hôtel qu'il fit construire et qui subsistait en grande partie[?] jusqu'aux bombardements de 1944, aux numéros 1 et 3 de l'ancienne Grand-Rue, plus tard rue Thiers, est bien connu des vieux Mantais, sous le nom de « Pharmacie Lecureur ». M. Clérisse l'a du reste décrit dans ses excellentes « *Promenades dans Mantes* ». Ce Le Pelletier fut envoyé à Rosny, à la « tête d'une délégation de notables mantais, et traita avec le roi en vue de la reddition de la ville. Henri IV se montra fort aimable: « Messieurs de Mantes, je n'avais aucune inquiétude de vous: bons chiens reviennent toujours à leur maître », aurait-il déclaré. On imagine les sourires gênés de nos dignes magistrats qui ne manquèrent pas de remettre les clefs au monarque, lequel fit son entrée dans la ville, le 16 ou le 19 mars 1590, là encore les renseignements que nous avons pu recueillir sont contradictoires.

Les troupes royales, commandées par le Maréchal de Biron, campèrent aux environs de Mantes et jusque sous les murs de la ville. Quant au gouverneur, Messire de Saint-Aubin, il se vit dépossédé de sa charge sur ordre du roi, mais son remplacement s'avéra délicat. En effet, Maximilien de Béthune, seigneur de Rosny, que Henri IV fera plus tard duc de Sully et que l'Histoire honore sous ce dernier nom, brigua le gouvernement de notre cité et demanda au roi de le lui accorder. Mais Sully était calviniste, et Henri IV craignait de s'aliéner, en le désignant, ceux des catholiques qui lui étaient restés fidèles. Il passa donc outre à ses préférences personnelles et donna le gouvernement de Mantes au frère de Sully, Salomon de Rosny,

[?] Il fut mutilé lors du percement de la rue Royale (rue Nationale) car il se trouvait en partie sur le tracé planifié. [NDÉ]

qui, lui, était catholique. Le vrai Rosny-Sully ne trouva pas la chose à son goût et osa «faire éclater ses plaintes». Il se consola, bien plus tard, de ce déboire par les réflexions que voici, consignées par lui dans le livre IV du tome II de ses Mémoires: «J'avoue, à ma confusion, que si j'avais fait une réflexion sérieuse sur la situation où était alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers, faute de paiement, et de ce qu'il avait de catholiques, qui n'attendaient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidèle serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique et à la nécessité des temps». Nobles et consolantes pensées! Nous nous consolerons avec Sully de n'avoir pas eu à la tête de notre cité l'homme du labourage, du pâturage, et du reste... et nous retiendrons simplement que de nombreux chroniqueurs se sont trompés en accordant à Maximilien ce dont Henri IV gratifia Salomon.

Et Gabrielle d'Estrées? Parlez-nous de Gabrielle d'Estrées! Henri IV l'amena-t-il dans ses bagages? Et bien, il nous faut patienter un peu: Henri ne connaissait pas encore la belle et charmante Gabrielle; il se rattrapera d'ailleurs bientôt. Pour l'instant le roi et ses hommes se reposent à Mantes pendant une quinzaine de jours; puis c'est le départ et l'offensive du Béarnais en direction de sa capitale qu'il va bloquer sévèrement dans l'espoir de prendre la ville par la faim.

Pour soutenir le moral des Parisiens, les chefs Ligueurs font appel à tous les moyens dont ils peuvent disposer et notamment à des processions guerrières. Voici comment la satire Ménippée qui parut en 1594 évoque la plus brillante de ces processions, celle du 14 mai 1590: «...Ledit recteur Roze... la barbe et la tête rasée tout de frais, l'épée au côté, et une pertuisane sur l'épaule... Les curés Amilthon, Boucher et Lincestre, un petit plus bizarrement armés, faisaient le premier rang; et devant eux marchaient trois petits moineçons et novices, leurs robes troussées... Maître Jacques Pelletier, curé de Saint-Jacques, marchait à côté... suait, poussait, et hale-tait, pour mettre chacun en son rang et ordonnance». Puis suivaient des centaines de religieux «tant Cordeliers que Jacobins, Carmes, Capucins, Minimes, Bons-Hommes, Feuillants et autres», tous dûment équipés, sans compter «les prévôts des marchands et échevins... puis la Cour de Parlement... les gardes italiennes, espagnoles et wallonnes... les gentilshommes, etc..., etc...»

Galvanisée par les processions et les prédications, la population tint quatre mois. Sur 200 000 habitants, 13 000 périrent de faim pendant le siège, et 30 000 après la levée du blocus, moururent des misères endurées. Mais la résistance des Parisiens donna au duc de Parme, Alexandre Farnèse, le temps de venir à la rescousse, des Pays-Bas, avec une armée espagnole. Henri IV, après une dernière tentative, devait lever le siège en septembre 1590 et repartir en direction de nos régions.

Au demeurant, un autre siège en règle ne lui réussit pas davantage, c'est celui dont il honora « haute et puissante dame Antoinette de Pons, veuve de Henri de Sully, comtesse de La Roche-Guyon ». Aux avances pressantes du roi que son passé galant déjà très chargé n'avait pas habitué à tant de résistance, la vertueuse dame répondit qu'elle n'était sans doute pas d'assez noble origine pour être sa femme, mais qu'elle était de trop bonne maison pour être sa maîtresse. « Après avoir tant tourné autour du pot », l'expression est du Vert-Galant, ce dernier, dans une lettre du 28 mai 1590, l'invite à « franchir le saut », mais Antoinette demeure inexorable. Plus de dix années plus tard, le roi placera auprès de la jeune reine Marie de Médicis, l'irréprochable marquise de Guercheville – titre dont il venait de gratifier la comtesse de La Roche-Guyon – en la faisant « dame d'honneur », dans le double sens du terme, assurément.

Maintenant que nous commençons à connaître un peu mieux le Vert-Galant, arrêtons-nous un instant pour le contempler. Né en décembre 1553, le roi n'a pas tout à fait trente-sept ans en 1590. Pourtant il paraît vieux avant l'âge avec sa barbe plus qu'à demi blanche, ses joues creuses, ses paupières fatiguées, ses dents mauvaises, son corps efflanqué, dans l'extrême débraillé d'une tenue qui est beaucoup plus celle d'un capitaine de fortune que d'un monarque. Mal odorant du reste, malgré les parfums dont il s'inonde, et de façons par trop soldatesques.

Ce roi, un peu flétri de figure, mais de cœur toujours vert et galant, va maintenant vivre la grande, sinon l'unique aventure de son existence. Ayant abandonné le siège de Paris, il revient à Mantes dans les premiers jours du mois d'octobre 1590, puis il passe quelque temps à Magny, à Gisors, à Compiègne. Or voici qu'un jour de l'automne 1590, est-ce à Mantes? est-ce ailleurs? on ne saurait le dire avec certitude, Henri a réuni autour de lui quelques-uns de ses proches qui constituent sa petite cour volante dans son camp volant, et la conversation prend assez vite un tour... galant. Henri IV, nous le connaissons déjà; ses compagnons ont été à bonne école, dans l'entourage de Catherine de Médicis et de Marguerite de Valois – la fameuse reine Margot, sa première femme que le roi Henri a

quittée depuis quelques années et qui vit dans un château d'Auvergne, à Usson, près d'Issoire – et ont pris l'habitude d'appeler un chat un chat. Nos cavaliers ne se font pas faute d'en conter et chacun entreprend de vanter la belle à laquelle il accorde actuellement ses suffrages. Le Vert-Galant ne demeure pas en reste et fait le panégyrique de certaines beautés peu cruelles, dont nous n'indiquerons pas les noms, ni l'état ici, pour n'offenser personne... Un des interlocuteurs lui tient tête et glorifie les charmes de la dame de son cœur aussi fort et plus fort même que son maître. Ce laudateur impénitent – et imprudent en diable – n'est autre que Roger de Bellegarde qui, successivement maître de la garde-robe et premier gentilhomme de la chambre du feu roi Henri III, puis grand écuyer de France, s'était rallié à Henri IV dès l'avènement de ce dernier. « Monsieur le Grand », comme on l'appelait selon l'usage, s'emporte un peu trop, en bon méridional qu'il est par ses origines gasconnes, et fait à son seigneur un éloge dithyrambique de la plus belle créature du monde. « Ses yeux (sont) de couleur céleste et si luisants qu'on (jugerait) difficilement s'ils empruntent du soleil leur vive clarté ou si ce bel astre leur est redevable de la sienne. Avec cela elle a les deux sourcils également recourbés et d'une noirceur aimable, le nez un peu aquilin, la bouche de la couleur des rubis, la gorge plus blanche que n'est l'ivoire le plus beau et le plus poli, et les mains dont le teint égale celui des roses et des lys mêlés ensemble... » Les termes que nous venons de citer sont ceux dont usera un jour M^{lle} de Guise pour décrire la belle en question, mais gageons que Monsieur le Grand n'en a pas dit moins, et qu'au contraire il en a ajouté encore...

Le roi, amusé, écoute et se laisse gagner par l'éloquence communicative de son méridional sujet. « Et comment s'appelle cette beauté merveilleuse ? » — « Gabrielle d'Estrées ! »

Gabrielle est la fille d'Antoine d'Estrées – marquis de Cœuvres où se trouvait son château, vicomte de Soissons, gouverneur, sénéchal et premier baron du Boulonnais, gouverneur de la Fère – personnage par ailleurs assez terne, malgré ses titres et quelques gouttes du sang de Hugues Capet et de Saint-Louis, dont il se glorifiait. La mère de Gabrielle se nomme Françoise Babon de la Bourdaisière; cette grande dame – dont la moralité est plus que douteuse et l'immoralité fort certaine – a quitté, en 1583, à 41 ans, son barbon de mari, Antoine d'Estrées, en compagnie d'un jeune seigneur auvergnat, le marquis d'Allègre. Pour compléter le portrait, notons que Françoise Babon et ses six sœurs avaient, dès leur jeune âge, mérité l'appellation des « Sept Péchés capitaux », et qu'Antoine d'Estrées

avait un jour déclaré à ses familiers, en désignant son épouse: «Voyez-vous cette femme? Elle me fera un clapier de p... de ma maison». Louis XV aura raison de se montrer fier du sang Babon qui coulera dans ses veines...

Née vraisemblablement en 1573, à la Bourdaisière disent les Tourangeaux, à Cœuvres, résidence principale et séjour de beaucoup le plus agréable du sieur d'Estrées, rétorquent les Picards, Gabrielle avait connu la vie agréable et charmante des jeunes filles nobles de son temps. Dans le vaste et magnifique château de Cœuvres, elle a vécu dans des appartements lambrissés, dorés, monté des escaliers en spirales, admiré la façade Renaissance du logis et des communs, franchi les douves sur un pont-levis, miré sa chevelure blonde dans le grand miroir d'eau des jardins, au milieu des parterres fleuris et des arbres taillés, sous le ciel indécis de ces confins de l'Île-de-France et de la Picardie, respiré l'air embaumé, non de la douceur angevine, mais de la senteur plus vive et plus tonifiante des proches forêts de Villers-Cotterets, de Pierrefonds et de Compiègne. Elle a parcouru à cheval les chemins et les bois, chassé le chevreuil et le cerf, visité les châteaux, les bourgs et les moustiers des environs. Parfois aussi elle a suivi ses parents à Paris, lorsqu'ils se rendaient à la Cour de Henri III et habité, avec eux, le bel hôtel de la famille, rue des Bons-Enfants.

Plus tard, son cœur avait battu, dit-on, pour un seigneur picard, beau et puissant gentilhomme, blond et le nez aquilin, M. de Stavay. Puis Roger de Bellegarde, tel César, était venu en mission à Cœuvres, avait vu, avait vaincu. Gabrielle était alors âgée de 17 ans.

Au retour de cette mission, mieux remplie que ses instructions ne le comportaient, Monsieur le Grand avait décrit au Vert-Galant la belle Gabrielle dans la scène que nous avons évoquée il y a un instant. Imprudent Don Juan! L'œil bleu du roi pétille, sa barbe de faune grisonnant s'émeut, la beauté de M^{lle} d'Estrées fait monter en son cœur «la curiosité de la voir». Le monarque fait part de ce désir à son téméraire compagnon, puis, grâce au ciel, d'autres affaires détournent le roi du chemin de Cœuvres. Bellegarde s'en tiendra-t-il là? Point du tout. Tout au contraire, le malheureux travaille à sa propre infortune, en demandant, à quelque temps de là, une permission en bonne et due forme pour aller revoir à Cœuvres l'objet de ses amours. Las! Mal lui en prend. Henri IV accède, en effet, à sa demande, mais s'octroie, du même coup, le droit de l'accompagner; et c'est ainsi que le 7 novembre 1590 il établit son camp volant à Cœuvres, salue le seigneur du lieu et se fait présenter la belle Gabrielle par l'infortuné Bellegarde. La jeune fille s'abîme dans une révérence et, en se redressant,

reçoit, en même temps qu'un compliment bien tourné, une royale œillade, décochée à bout portant et qui en dit long sur les intentions du Vert-Galant, conquis sur-le-champ. Mais le roi peut toujours se mettre en frais, Gabrielle « dont l'extrême beauté ne sentait rien de lascif » n'en a cure. Elle fait mine de ne pas entendre la signification pourtant si claire du regard et des propos du roi ; ce dernier quittera Cœuvres, sans avoir rien obtenu, mais en emportant « dans son cœur le feu que cette belle y avait allumé, et ne se soucia plus que d'elle ».

La suite se fit un peu plus attendre qu'on ne pourrait le penser. Certes, le père de Gabrielle n'est qu'un courtisan qui ne fera rien pour sauver sa fille. Roger de Bellegarde n'offre pas plus de résistance. À quelque temps de là, au roi qui lui demande sans ambages de se désister en sa faveur, Monsieur le Grand, bien humblement, cède la place. Gabrielle, en revanche, fut moins « respectueuse » et plus respectable : malgré la retraite de son peu courageux soupirant, elle tint tête au roi, au cours de scènes fort vives qui se déroulèrent au château de Cœuvres.

Tant de vertu ne faisait guère le compte de la tante de la jeune fille, M^{me} de Sourdis, et de l'amant de cette dernière, M. de Cheverny, chancelier de France. Ces deux personnages et le mari trompé, M de Sourdis, formaient un ménage à trois pour le moins étrange. Surprenant un jour son épouse en compagnie du sieur de Cheverny, Sourdis n'avait-il pas dit aux amants : « Pourquoi ne point fermer l'huis ? Quelle honte eussiez-vous encourue, si un autre que moi vous eût surpris ? » Or Cheverny a compris que disposer de la favorite du roi, avoir en elle le plus puissant levier d'influence, serait pour lui le gage le plus certain qui lui permettrait de rester en grâce auprès de Henri IV et même de réaliser ses désirs secrets et ses vastes desseins politiques, lesquels ne tendent à rien moins qu'à faire rentrer le roi dans le giron de l'église catholique et à mettre ainsi fin à la guerre fratricide. Vertu et honneur, pense M^{me} de Sourdis, ne doivent pas faire obstacle à de si nobles conceptions, pas plus qu'à la prospérité de la famille et à l'avancement de ses amis. Assez molle, intéressée du reste, la belle Gabrielle, après avoir opposé aux hommages du roi la plus froide indifférence, finit par se laisser fléchir et, aux environs du 1^{er} janvier 1591, on peut admettre, d'après un ensemble d'indices, que le Vert-Galant n'a plus grand chose à désirer. Victorieux, le roi ne se montre pas ingrat – c'est même un des côtés les plus scabreux de cette peu édifiante histoire – : M^{me} de Sourdis et son mari, M. de Cheverny, Antoine d'Estrées, n'auront qu'à se féliciter de leur complaisance, voire de leurs conseil immoraux ; Gabrielle, nouvelle Danaë, verra une véritable pluie d'or tomber sur elle ;

régulièrement Henri IV la comblera de bijoux, de milliers d'écus... et de millions d'espérances...

Lorsque nous aurons ajouté qu'en juin 1592 Gabrielle sera nantie d'un mari complaisant, M. de Liancourt, éloigné tout aussitôt par Henri IV avant la consommation du mariage, et qu'elle ne cessera pas de revoir, et sans doute d'aimer Bellegarde, du moins jusqu'en 1596, à la barbe du roi (il y aurait là des scènes étonnantes à raconter), lorsque nous aurons ajouté tout cela, le tableau sera complet: un assez vulgaire concubinage qui a pour prélude une hideuse machination familiale et pour actes les épisodes rituels qui se déroulent entre une femme entretenue, un amant crédule, un amant de cœur et un mari inexistant.

Au fond, rien, au départ du moins, qui mériterait tellement de retenir notre attention, si notre ville de Mantes n'allait pas devenir un des principaux théâtres de cette ample et royale comédie. De 1591 au début de 1593, il faut bien l'avouer, nos renseignements sont très incomplets, les lettres écrites par le roi à sa maîtresse pendant cette période paraissant irrémédiablement perdues. D'autres sources d'information nous permettent cependant d'affirmer que dès 1591 Henri IV fait venir auprès de lui la belle Gabrielle qui l'accompagne dans une partie de ses déplacements, lorsqu'il ne la laisse pas à Mantes, où il a dû l'installer assez tôt et où elle semble, en effet, résider, vers le milieu de l'an 1591, lorsque Henri écrit au gouverneur, Salomon de Rosny: «J'écris à ma chère maîtresse, portez-lui mes lettres». Et: «J'écris à ma maîtresse, faites m'en tenir la réponse, et l'assurez toujours de ma résolution à l'adorer».

Mais c'est à partir du début de l'an 1593 que notre cité devient le séjour habituel de Gabrielle et ensuite même du roi. Après avoir guerroyé un peu partout et surtout devant Rouen, Henri IV, en compagnie de M^{lle} d'Estrées, se trouve à Chartres - et non à Mantes, comme on l'a affirmé parfois - à la fin de 1592 et au début de 1593. Il en repart le 8 février, seul cette fois, pour se rendre à Tours, puis à Saumur, alors que Gabrielle se dirige vers Mantes. Le lendemain matin, à la première heure, le roi écrit à sa maîtresse: «Mon bel ange... vous saurez tout le jour de mes nouvelles: que je sache des vôtres, particulièrement de votre santé. Je ne partis jamais d'avec vous plus triste et plus constant. Tenez pour constant, puisqu'ainsi parle le siècle, que mon amour ne peut recevoir d'altération par quoi que ce soit, fors d'un rival. Mandez-moi comme on vous aura recueilli (sic) à Mantes. Je suis et serai jusques au tombeau votre fidèle esclave. Je vous baise un million de fois les mains.» Au matin du 10 février, il écrit encore: «...Mon tout, aimez-moi fort. Je te jure, mes belles amours, qu'en tout

mon voyage mes yeux ne verront qu'autant qu'il faudra pour raconter ce qui sera par où je passerai. Ce voyage retardera mon retour de trois jours...»

En fait, la campagne que le roi mène dans les régions de la Loire, l'éloignera pendant plusieurs semaines de M^{me} de Liancourt. Dans les tout derniers jours de mars cependant, le voici à Compiègne, où Gabrielle vient le rejoindre. Mais le 14 avril, il faut retourner au combat. Le lendemain matin il écrit à la jeune femme: «Je monte à cheval pour aller coucher à Meulan. Je ne sais encore si j'irai à Mantes». Un instant plus tard, le même jour, le roi reprend la plume «...Je m'en vais passer à la vue de la ville (de Pontoise) pour voir s'ils veulent se battre, et, s'il le font, je donnerai un coup de pistolet pour l'amour de vous...» Le lendemain, de Meulan, nouvelle missive: «Je m'en vais dîner à Mantes, et reviendrai coucher ici; puis demain j'irai du tout (tout à fait). Aimez votre sujet comme vos yeux. Certes il vous adore avec une extrême passion et fidélité. Bonjour, chère maîtresse; je te baise un million de fois les pieds.»

Le samedi saint, 17 avril, en effet, Henri IV s'installe à Mantes où Catherine de Bourbon, sœur du roi, qui à ce titre est appelée «Madame», était arrivée le 7. Aussitôt le Vert-Galant dépêche courrier sur courrier vers Gabrielle, toujours à Compiègne, pour l'inviter d'une façon de plus en plus pressante à venir le rejoindre. «...Jésus! Je vous verrai après-demain! Quelle joie!.. Dormez bien mes belles amours, afin d'être grasse et fraîche à votre arrivée. Pour moi j'en fais provision. Bonjour mon tout. Je baise un million de fois vos beaux yeux». Le 20: «Mes belles amours, ce sera demain que je baiserais ces belles mains... Je ressens déjà du soulagement en mes peines par l'approche d'un tel heur...; mais si vous me le retardez d'un jour seulement, je mourrai... Passer le mois d'avril absent de sa maîtresse, c'est ne vivre pas.» Mais Gabrielle n'arrive pas; déçu jusqu'à l'exaspération, le roi gronde: «Je n'eus point, hier, de vos nouvelles... Si c'est paresse, vous avez tort... Quand apprendrez-vous à tenir chère votre foi?... Je vous veux bien mal, et ne baisant que votre belle bouche; encore m'en ferai prier.»

Enfin la voici! Aussitôt tous les griefs sont oubliés. Henri est tout à la joie de retrouver ses «chères amours», à Mantes, le 22 avril 1593. Le roi est installé au château, vieille forteresse médiévale qui, comme tous les Mantais le savent, s'élevait derrière la Collégiale à l'emplacement actuel du square du Château et que Henri IV dota d'écuries neuves pour y mettre les chevaux de ses Gardes. Pour sauver ce qu'il reste d'apparences à préserver, M^{me} de Liancourt ne partage pas le logis royal, mais descend dans

un hôtel particulier, et, selon toute vraisemblance, dans cette demeure de Château-Poissy dont nous avons parlé au début de cette étude. Du château de Henri IV à maison de Gabrielle le chemin n'est pas long. Gageons que nos deux amants ne se sont pas fait faute de l'emprunter!

La Cour – Maison du Roi, Maison de Catherine de Bourbon, conseils de Sa Majesté, ambassadeurs, personnages laïcs et ecclésiastiques – loge à Mantes, au château, dans les hôtels privés, dans les hostelleries, chez l'habitant, selon le rang et les moyens de chacun. Sous les murs de la ville se dressent les tentes du camp qui abrite les réserves de l'armée royale et 2 000 Anglais que la Reine Élisabeth a envoyés à Henri IV. En somme, notre petite ville est devenue pour quelques mois la capitale provisoire du royaume de France et le quartier général de son roi.

Même si cette petite capitale n'efface pas dans le cœur du monarque le désir d'entrer bientôt dans la vraie et de troquer le sombre château de Mantes contre les splendeurs du Louvre, même si cette Cour tient par certains côtés du camp volant plus que de la résidence princière, notre imagination se plaît pourtant à nous peindre roi et seigneurs, tantôt en tenue de guerre, bottés, éperonnés, l'épée au côté, portant la cuirasse, sur le pourpoint blanc, chapeau et feutre orné d'un panache, tantôt en costume de cour : chausses descendant jusqu'au genou, pourpoint de couleur, manches ballonnées, plastron allongé en pointe et rembourré, toque ornée d'une aigrette ; sans oublier l'inévitable et obligatoire fraise, si caractéristique de cette époque et qui pare également le cou des belles dames. Chez celles-ci, quel déploiement d'artifices, mais aussi de charme et de réelle beauté ! Les traits du visage sont, hélas, protégés des regards indiscrets par le masque que nos belles n'enlèvent qu'à bon escient. Pour nous faire une idée approximative des superbes atours de ces dames reportons-nous à l'inventaire des biens de Gabrielle d'Estrées, tel qu'il fut établi après la mort de la favorite. Les trésors que l'on découvrit chez elle furent certes plus importants en 1599 qu'ils ne l'avaient été en 1593, à Mantes, et toutes les dames n'étaient sans doute pas parées aussi princièrement que M^{me} de Liancourt, mais, malgré ces réserves, le document mérite d'être pris en considération. Livrons-le à l'admiration de nos auditrices. Voici les cottes et cotillons « de drap d'or de Turquie, figuré à fleurs incarnat, blanc et vert », ou de satin blanc à fleurs d'or et de soie, ou de velours vert ou zinzolin (violet rougeâtre), ou de satin blanc, ou jaune paille, ou isabelle, ou incarnat ; voici les encombrants vertugadins de toutes les couleurs, destinés à faire ressortir la minceur de la taille en relevant singulièrement par leurs cerceaux les jupes très amples, voici les robes : celle-ci en satin à rayures blanches et

noires; celle-là, de «damas noir, chamarré de passements», huppée par le bas, à manches ouvertes, de satin incarnadin à bouillons et feuilles de chêne»; d'autres en satin noir bordé de jais, en taffetas de Florence, en gaze noire, doublée de satin blanc, en satin vert, à crevés, en satin pain bis, tailladée, passémentée de clinquant d'argent, en «velours vert découpé en branchages», doublée de drap d'argent, brodée d'or et d'argent, avec de grandes manches à la Boulonnaise; voici les manches interchangeables grâce auxquelles avec un peu de goût, on peut multiplier les combinaisons d'étoffes et de teintes; ailleurs ce sont les manteaux tout aussi nombreux, tout aussi variés de tissu et de coupe, les pantoufles de velours et les chaussures de maroquin, les manchons, les coiffes, les bonnets et les toques. N'oublions pas pour finir, un costume de cheval de la belle Gabrielle - qui monte à califourchon, comme un homme - où dominent les satins zinzolin et vert, cette dernière couleur, avec le noir, seyant tout particulièrement à sa beauté blonde.

Lorsque nous aurons évoqué, après tant de splendeurs, les costumes plus sobres de nos échevins, de nos marchands, de nos bourgeois et bourgeoises, du menu peuple aussi, lorsque nous aurons au travers des siècles, écouté dans notre cœur ces messes, ces motets, ces psaumes, ces cantiques, toute cette musique polyphonique que l'on exécutait et que l'on écoutait avec recueillement et joie; lorsque nous aurons assisté aux danses - gaillardes, pavanés, branles, «danceries» - dont on raffolait et aux ballets où Gabrielle, en personne, tenait volontiers sa place; lorsque nous aurons réuni tout cela, nous aurons peut-être une image - ô combien incomplète et estompée - de ce que peut avoir été la vie de la cour de France, à Mantes, en 1593, il y a 360 ans.

D'ailleurs le tableau que nous venons d'esquisser est singulièrement confirmé par les paroles que - à en croire Armand Cassan et ceux qui, depuis 1833, se sont inspirés de sa «*Statistique de l'Arrondissement de Mantes*» - Henri IV, se promenant sur la terrasse du château de Mantes, aurait adressées à Marie de Médicis, en 1609: «Madame, si vous saviez combien cette ville m'est chère! Mantes a été autrefois mon Paris, ce château mon Louvre, et ce jardin mes Tuileries.»

Ou bien alors, allons-nous devoir supposer que notre imagination nous a un instant fait quitter les chemins plus arides, mais sûrs de l'Histoire pour nous enlever sur les voies triomphales, mais incertaines, du rêve? Henri IV, lui-même n'a-t-il pas, à la fin de sa vie, conservé de son séjour à Mantes, un souvenir embelli par la puissance magique, mais trompeuse du souvenir? Et puis, après tout, ces fameuses paroles, les a-t-il vraiment pro-

noncées? Qui les a entendues? Qui les a rapportées? Arrêtons-nous sur la pente glissante du scepticisme, conservons notre foi, avec nos illusions; mais une chose est certaine: Gabrielle d'Estrées s'ennuie chez nous et s'y déplaît. En veut-on des preuves? Nous pourrions en citer plusieurs; contentons-nous du témoignage formel que nous fournit le roi lui-même, lorsqu'il écrit à la jeune femme, le 22 juillet 1593: «J'ai cent importuns sur les épaules qui me feront haïr Saint-Denis (où Henri IV se trouve alors) comme vous faites Mantes.» (comme vous haïssez Mantes).

Et pourtant les occupations ne manquent pas à la favorite. Aux distractions et aux plaisirs de toutes sortes que lui prodigue son royal amant, viennent en effet, se joindre des affaires plus importantes et plus sérieuses, dont il nous faut parler maintenant. La période mantaise de Henri IV est celle, en effet, où se prépare l'abjuration du monarque; or Gabrielle, suivant en cela les conseils de Cheverny, ne demeure pas étrangère à cette opération. «Elle employa, écrit d'Aubigné, sa grande beauté et les heures commodes des jours et des nuits, pour favoriser ce changement...»

Les ministres calvinistes - appuyés par Catherine de Bourbon, sœur du roi, elle-même protestante - ne pouvaient se résoudre à voir Henri IV abandonner leur religion. Aussi, tout en combattant vigoureusement l'empire que Gabrielle exerce sur lui, s'efforcent-ils de lui faire abandonner son projet. Dès le 9 mai, le ministre Gabriel d'Amours, «le menaça fort du jugement de Dieu et parla (à lui) sur ce subject d'une grande véhémence et hardiesse». Aux protestants qui craignaient d'être abandonnés par le roi, ce dernier répondit à la fin de mois: «J'entre dans la maison non pour y demeurer mais pour la nettoyer; je ne vous ferai point pire traitement que j'ai toujours fait jusques à aujourd'hui. Priés Dieu pour moi et je vous aimerai.» (Lestoile).

Cependant, du côté catholique, on ne reste pas inactif. Aux Rogations de cette année 1593, une grande procession réunit, à l'appel de «M^e Antoine de Gamache, prêtre doyen de l'Église Notre-Dame» de Mantes, tous les ecclésiastiques, tant prêtres réguliers que séculiers, les religieux de l'abbaye de Gassicourt et les Cordeliers. Henri IV regarde passer la procession. Selon une tradition rapportée par M. Clérisse, «il occupait au moment du passage du cortège religieux, la cinquième croisée du deuxième étage en partant de la rue Nationale», dans l'hôtel du Château-Poissy dont nous avons parlé tout à l'heure, «Gabrielle étant à une autre fenêtre». «Le roi avait la tête nue, bien qu'il ne fût pas encore catholique». Il en aurait fallu bien davantage pour lui rallier sur-de-champ les plus acharnés parmi les Ligueurs. Voyez plutôt comment Aubry, curé de Saint-

André-des-Arts, apprenant à Paris cette attitude de Henri IV, salue l'événement: «Méchant qu'il est, je sais qu'il chantait des psaumes pendant qu'elle passait (la procession). On vous dit qu'il sera catholique et qu'il ira à la messe. Eh! mes amis, les chiens y vont bien...»

Pendant ce temps, hors de Mantes, à Suresnes – puis successivement à La Roquette, à La Villette, et à Pontoise – une conférence réunit à partir du 29 avril les représentants du roi que dirige l'Archevêque de Bourges et ceux de la Ligue, en vue d'examiner les conditions d'une pacification possible du royaume. Très habilement l'archevêque amène les Ligueurs à proclamer que le seul obstacle à leur soumission à Henri IV est la question religieuse, puis, le 17 mai, il annonce solennellement la décision de Sa Majesté d'embrasser la foi catholique. Le moment était bien choisi. Les prétentions des Espagnols qui, à l'appel de la Ligue, avaient renforcé en 1591 la garnison de Paris, venaient de ranimer le sentiment national en faveur de la monarchie légitime.

Dès lors plus rien ne s'oppose au retour de Henri IV. «Paris vaut bien une messe» – que le mot soit du roi ou de Gabrielle, qu'il ait été prononcé à Mantes ou ailleurs, ou qu'il ne l'ait pas été du tout – il n'en résume pas moins excellemment la situation en cette fin du printemps 1593.

Les journées mantaises de la Cour de France sont désormais comptées, et pourtant plusieurs événements de portée historique vont encore se dérouler dans notre ville. Après la conférence de Suresnes, le roi en fit faire d'autres «purement de religion» – comme dit Sully – «entre les docteurs catholiques et les ministres protestants». Voici ce qui, dans une lettre du 25 mai, que le roi adresse «à Messieurs des Églises réformées» nous intéresse plus particulièrement: «J'ai résolu de faire une assemblée générale... au 20 juillet prochain, en cette ville de Mantes». Et il rassure ses amis: «Vous priant de croire que nous continuerons toujours en la même affection et bienveillance en vostre endroit, n'ayant rien de plus cher que l'avancement de la gloire de Dieu et vostre conservation et seureté.»

Le 8 juin, le roi quitte Mantes pour aller diriger lui-même le siège de Dreux. Avant de partir, le monarque avait honoré la ville d'une façon toute particulière en lui imposant «un emprunt considérable», le terme est de Sully lui-même qui ne manquait pas de compétence en la matière. Le 21 juin, le roi s'octroie une journée de permission à Mantes; le 8 juillet il prend Dreux; il revient à Mantes, pour en repartir le 12 afin de se rendre à Saint-Denis d'où il engage un duel épistolaire avec Gabrielle, duel dont Roger de Bellegarde semble être le responsable indirect. Le 14, Henri est

de retour à Mantes, où il assiste le 18 à son dernier culte protestant. Le 22, nouveau départ pour saint-Denis; c'est le lendemain qu'il écrit la fameuse lettre qui nous renseigne sur la mantophobie de Gabrielle, si j'ose dire. Enfin, le dimanche 25 juillet 1593, en la basilique de Saint-Denis, Henri IV, vêtu de satin blanc chamarré d'or et d'un manteau noir, abjure solennellement entre les mains de l'archevêque de Bourges.

L'abjuration décida tout. Elle ruina les espérances de Philippe II et acheva de désorganiser la Ligue. Si certains Ligueurs parmi les plus fanatiques ne désarmèrent pas pour autant, si certains prédicateurs parisiens se déchaînèrent littéralement, traitant le roi de « bougre..., vilain, voleur, etc... » et Gabrielle de « p... » terme qui devait la stigmatiser dorénavant, si certains réformés ne sont pas plus tendres, le pays, qui, dans son ensemble, n'aspirait plus qu'à la paix, accueillit la nouvelle de l'abjuration avec joie. Une grande partie du royaume reconnut immédiatement le roi converti. Henri IV acheta la soumission du reste au plus haut prix.

Notre ville va-t-elle retomber dans la somnolence provinciale d'où le rot l'avait tirée? Pas tout de suite, du moins. Dès le 25 juillet, Henri, écrivant à ses « aimés et féaux » de Mantes, leur apprend que « nous avons été aujourd'hui à la messe ». Le 18 octobre, venant de Chartres, il passe à Mantes pour se rendre à Gisors, puis à Dieppe, d'où il nous revient le 3 décembre au plus tard. Il tenait à apporter des paroles de paix et d'union aux députés des églises réformées, réunis à Mantes depuis le 6 novembre, et dont la réunion fut suivie de la fameuse « Dispute de Mantes », où s'affrontèrent, sans résultat, les 7 et 8 décembre, un ministre protestant et l'évêque d'Évreux.

Une dernière page de l'Histoire de France restait à écrire en notre cité. Elle le fut le mercredi 20 janvier 1594, lorsqu'en l'église Notre-Dame, Louise de Lorraine, la « Reine blanche, veuve inconsolable de Henri III, demanda justice à Henri IV de l'assassinat du feu roi. Une copie du procès-verbal de la séance a été conservée aux Archives Municipales et mise à notre disposition par M. de Bourguignon, que nous ne saurions trop engager à faire une communication sur cette pièce, lors d'une de nos réunions de travail. Nous y voyons le « Roy, au plus haut de la nef, dans un daiz de drap d'or... et assis sur un chaise couverte de mesme, posée sur un théâtre élevé de trois degrez tout tapissé ». Tous les hauts dignitaires du royaume sont présents; le tableau est grandiose et met singulièrement en lumière l'importance des cérémonies qui se déroulaient alors à Mantes.

Voilà donc la dernière des grandes fresques historiques que nous a vues le séjour du Vert-Galant à Mantes. Le 27 février 1594, Henri IV est sacré roi de France à Chartres – Reims étant encore aux mains de la Ligue; – le 22 mars il fait une entrée triomphale dans Paris, dûment accompagné par la garnison de Mantes qui ne se laissa pas trop griser par cette atmosphère de kermesse héroïque, car l’armée royale, note Sully, se conduisit « comme elle aurait fait dans les rues de Mantes ».

Le rôle de Gabrielle d’Estrées ne se limite pas, bien entendu à ce séjour mantais qui lui a tant pesé. Elle restera auprès du roi la maîtresse officielle, tendrement aimée, peu ou prou trompée; elle se verra gratifiée régulièrement de largesses excessives, de titres sonores – marquise de Montceaux, duchesse de Beaufort; – elle recevra toujours des lettres admirables de la main de cet écrivain-né qu’est Henri IV: « Mes belles amours... vous verrez un cavalier qui vous aime fort, que l’on appelle roi de France et de Navarre ». En échange elle donnera au roi deux fils – César de Vendôme et Alexandre – et une fille – Catherine Henriette.

Mais la belle Gabrielle n’entend pas limiter son activité à un domaine dans lequel ses attributions de favorite auraient pu la confiner. Toujours conseillée par le Chancelier de Cheverny, elle exerce une influence politique de plus en plus considérable que l’on a cherché à expliquer par son désir de devenir l’épouse légitime de Henri IV après le « démariage » encore problématique de ce dernier d’avec la reine Margot et l’annulation, en 1594, de son propre mariage blanc avec M. de Liancourt.

Gabrielle, reine de France? Le fils de la favorite, dauphin? Le destin ne l’a pas voulu, et cela heureusement sans doute, car c’eût été ouvrir après la mort de Henri IV une crise de succession qui risquait de mettre, une fois de plus, le pays à feu et à sang. Quoi qu’il en soit, Gabrielle tient, jusqu’à sa mort, sa place sur l’échiquier de la politique française, et cette place est celle d’une reine appliquée à réconcilier et à unir.

Les Ligueurs qui l’avaient tant brocardée n’hésitent pas à faire appel à ses bons offices. Le bon Mayenne fait solliciter la jeune femme qui consent à plaider sa cause auprès du roi. À la suite de son intervention, Mayenne rentre en grâce et devient, avec les siens, un fidèle soutien du trône de France. « Mon cousin, est-ce vous? Ou si c’est un songe que je fais? », lui dit le roi en l’accueillant le 31 janvier 1596 au château de Montceaux, où, détail significatif, Henri est précisément l’hôte de Gabrielle, et il lève son verre, au dessert, « à la perdurable amitié de moi, le Roi, avec mon cousin du Maine. À l’éternelle paix de mon royaume. À la gloire et au bonheur

d'icelui.» Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui commandait le dernier bastion de la Ligue, la Bretagne, s'adresse également à Gabrielle et, grâce à elle, fait sa paix avec le roi, en 1598.

Les Ligueurs progressivement ramenés dans le giron de la nation, Henri IV dut se pencher sur un autre problème non moins important, celui que posait l'attitude des protestants. Ceux-ci, on le conçoit, avaient été très affectés par l'abjuration du roi, et, au fur et à mesure que les relations de ce dernier avec le Pape s'étaient améliorées, leurs sentiments étaient passés de l'inquiétude à la rancœur, puis à une hostilité à peine cachée. Bref, on risquait d'assister à la naissance d'une nouvelle Ligue, protestante celle-ci. Heureusement, des esprits éclairés virent le danger qu'une telle attitude entraînerait pour le pays et pour les réformés eux-mêmes, et travaillèrent non seulement à éviter toute rupture, mais même à obtenir de la volonté de pacification religieuse du souverain des garanties formelles pour la religion protestante. Le gouverneur de Saumur, Duplessis-Mornay, que l'on appelait le «Pape des Huguenots», conduisait les négociations du côté protestant. Qui contacta-t-il à la cour? La Belle Gabrielle, bien entendu, ainsi que le Chancelier de Cheverny. Les négociations qui s'ensuivirent aboutirent le 13 avril 1598 à la signature du fameux Édit de Nantes qui garantissait aux réformés la liberté du culte, leur accordait l'égalité absolue avec les catholiques, la création de chambres mi-parties et le droit à se réunir en synodes; l'Édit de Nantes dont on peut dire qu'il méritait de faire date dans l'histoire du monde, parce qu'il inaugure l'ère de la tolérance. Avec cet édit, la France, la première, adopta le régime de la liberté religieuse et s'engagea ainsi sur cette grande voie de la Liberté où, à travers les siècles, on la trouvera toujours au premier rang du combat. N'est-ce pas un des plus beaux titres de gloire de Henri IV d'avoir montré au pays cette noble route et d'avoir imposé ses conceptions si modernes, même à ceux de ses sujets qui les avaient d'abord assez fraîchement accueillies. Voyez comme il s'adresse aux Parlementaires récalcitrants qui hésitent à enregistrer l'Édit «... Je couperai la racine à toutes factions... et je ferai accourir tous ceux qui les susciteront. J'ai sauté sur des murailles de ville, je sauterai bien sur des barricades qui ne sont pas si hautes... Je suis roi maintenant et parle en roi, et veux être obéi... Quand mes régiments ne me servent plus je les casse... Faites seulement ce que je vous commande, ou plutôt dont je vous prie. Vous ne ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien de la paix.» Ne doit-on pas admirer Henri IV pour d'aussi mâles paroles et pour une action si hautement bienfaisante? Et ne doit-on pas pardonner beaucoup à Gabrielle d'Estrées, qui s'est toujours associée à cette noble politique?

Celle que nous avons vue arrachée, contre son gré, à son château de Cœuvres, promenée à la suite du roi à travers tout le Nord de la France, de la Manche à la Loire, et de la Bretagne à Lyon, installée par son royal amant à Mantes, dans la petite capitale provisoire d'un royaume écartelé par les luttes intestines, gratifiée surabondamment de dons et de titres, n'est pourtant pas, pour le roi, une maîtresse ordinaire. Sûre d'exercer un empire absolu sur le cœur du souverain, elle sait utiliser ce pouvoir dans son intérêt personnel et dans celui des siens, sans doute, mais aussi dans l'intérêt des autres, pour apaiser et pour réconcilier. Nul ne sait ce qui fût advenu de notre pays, si Gabrielle d'Estrées n'était morte brusquement, le 10 avril 1599, foudroyée dans des douleurs horribles, par un mal mystérieux et implacable. Mais il est certain que de son vivant, elle exerça souvent une influence bienfaisante dans l'intérêt supérieur de la France. Mantes peut être fière d'avoir abrité pendant de longs mois les royales amours de la plus charmante et de la plus belle des favorites, Gabrielle d'Estrées, et d'Henri IV, le plus humain et le plus populaire de nos rois.